

• (5.30 p.m.)

Je tiens simplement à bien faire comprendre à mes honorables collègues l'importance vitale de la motion du député de Dartmouth-Halifax-Est. La question présente un certain intérêt pour le ministère de la Défense nationale dans la mesure où elle concerne ses propres installations. Il en va de même pour le ministère des Transports, au sujet des transports maritimes, et pour le ministère des Affaires extérieures, puisqu'il s'agit des droits en haute mer. Nous devons peut-être chercher dans cette communauté d'intérêt les raisons de la lenteur des progrès accomplis. Le Conseil des Sciences du Canada a recommandé que le gouvernement fédéral prenne l'initiative de mesures allant dans le sens de la proposition de l'honorable député. Les provinces de l'Atlantique, voire le Canada tout entier, ont beaucoup à gagner d'une intensification des activités dans ce domaine.

Il y a quelque temps, le gouvernement est revenu sur sa proposition d'exploiter l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. A mon avis, ces marées offrent une source considérable d'énergie et des possibilités énormes en matière d'indépendance économique pour les provinces atlantiques. On n'aurait plus besoin de dire à ces provinces que le reste du Canada doit les faire vivre. Rien n'a été fait jusqu'ici, mais il y aurait toujours moyen de relancer ce projet à long terme. Je propose que nous adoptions la recommandation du Conseil des Sciences du Canada et donnions suite à cette motion. D'autres députés veulent prendre la parole, aussi je ne dirai rien au sujet du capital requis. Les députés en ont déjà traité de même que le Conseil des Sciences du Canada.

Je signalerai qu'il y a là de grandes possibilités d'exploitation minière. C'est un sujet dont on pourrait parler indéfiniment. Qu'il me suffise de dire que j'appuie la motion et recommande instamment au gouvernement d'y donner suite, car il y a ici des possibilités extraordinaires pour tous les Canadiens, en particulier pour ceux des provinces atlantiques.

M. Barry Maier (Surrey): Monsieur l'Orateur, je dirai quelques mots à l'appui de la motion présentée par le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall). J'espère en avoir terminé en deux minutes et demie environ, de sorte qu'on peut espérer la mise aux voix de la motion. En somme, la motion dont nous sommes saisis vise la mise en valeur des eaux du littoral oriental du Canada et des ressources du plateau continental. Ce projet est certainement assez louable pour que nous appuyions au moins l'envoi de la résolution au comité compétent, ou peut-être à un comité mixte, chargé de l'étudier et d'y donner la suite voulue.

C'est un fait que le Canada a le plateau continental le plus étendu, ou le deuxième en importance du monde. En tout état de cause, il est immense. Pourtant, nous ne nous sommes guère donné la peine jusqu'ici de sonder les richesses que recèlent peut-être nos régions côtières, même si nous avons encouragé les sondages de pétrole et de gaz sur nos fonds marins. Je pense que les députés ont lu récemment un rapport, qui nous recommandait d'étudier la question des ressources alimentaires de ces secteurs car étant donné, disait-on, l'ampleur de l'explosion démographique ailleurs dans le monde, les régions traditionnelles de production alimentaire ne suffisent peut-être pas aux besoins futurs de la planète.

[M. Comeau.]

Encore l'autre jour je lisais que les Japonais étudiaient la possibilité d'affecter leurs eaux côtières à l'aménagement d'installations hydro-électriques. Les recherches ne font que commencer, mais c'est un domaine qui les intéresse. Nous sommes tous à peine conscients, je pense, du potentiel de richesses minérales qui gît juste un peu au large de nos côtes. A tout prendre, cette motion mérite notre appui, de quelque parti que nous soyons. Elle vaut du moins la peine de faire l'objet d'une étude plus approfondie et, j'espère, d'une décision.

J'aime la façon dont elle est rédigée. Je n'aurais qu'un changement à y proposer. Ce serait d'appuyer davantage sur la coordination des activités fédérales et provinciales si une telle entreprise était lancée. Espérant, comme je l'ai dit plus tôt, que la Chambre prendra une décision à l'égard de cette résolution, je me rassois.

M. Ian Watson (Laprairie): Monsieur l'Orateur, puis-je féliciter le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) d'avoir présenté cette motion et de nous avoir donné l'occasion de traiter d'un sujet qui, ainsi qu'il l'a souligné lui-même, n'a pas été assez débattu ici. Résidant des Maritimes, le député porte sans doute une attention particulière à cette question qui devrait intéresser tous les Canadiens.

Si le gouvernement du Canada doit faire valoir ses revendications vis-à-vis des provinces, il devra s'engager davantage dans la recherche sur l'exploitation du plateau continental sous-marin. Si la thèse fédérale doit être accréditée, il faut prendre ces mesures pour défendre et promouvoir au niveau international la cause de notre juridiction nationale sur l'exploitation de notre plateau continental. Nous devons établir clairement nos titres à une juridiction nationale.

Avant de passer au vif du sujet, j'aimerais dire quelques mots de certains usages que le Canada devrait faire actuellement des ressources qui sont à notre disposition, afin que nous puissions accroître nos connaissances et bénéficier davantage des progrès technologiques qui s'accomplissent actuellement. Il se peut que ce soit un domaine tout choisi pour une collaboration canado-soviétique. Nous avons beaucoup à offrir à l'URSS en matière d'exploitation minière. D'autre part, je crois que les Soviétiques ont beaucoup à nous enseigner en fait d'expertise et de connaissance des bas-fonds au large de nos côtes. On sait que les prétendus chalutiers hydrographiques de l'URSS ont photographié le fond des mers tout le long des côtes orientale et occidentale du Canada.

• (5.40 p.m.)

C'est un domaine d'un intérêt primordial pour le Canada, évidemment. J'encourage fortement le gouvernement canadien à solliciter, lors de ses prochains entretiens avec les autorités soviétiques sur la coopération dans divers secteurs techniques, des échanges d'information beaucoup plus importants dans ce domaine. Le Canada en bénéficierait certainement beaucoup. Il faut, de toute évidence, faire une étude exhaustive de la géologie, de la biologie et de la minéralogie sous-marines accompagnée de diverses études marines des vagues et de la météorologie dans les limites de nos océans.